

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU DIPLOME
DE LA LICENCE EN ÉLECTROMECANIQUE DE
L'ÉCOLE SUPERIEURE DE GENIES (ESGE)**

Equipe d'évaluateurs externes :

- Pr. Lat Grand NDIAYE, Président
- Dr. Ousseynou DIAO, membre
- M. Boulaye Dado CAMARA, membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2025

Table des matières

GLOSSAIRE	2
INTRODUCTION.....	3
I. PRÉSENTATION DU PROGRAMME ÉVALUÉ	4
II. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION	6
III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN	7
IV. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP (RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DE PROGRAMME).	13
V. MISES EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION ..	23
VI. POINTS FORTS DU PROGRAMME	24
VII. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME.....	24
VIII. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES	25
IX. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT	25
X. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP	26
XI. RECOMMANDATIONS AU MESRI	26
XII. PROPOSITION DE DÉCISION	26

Glossaire

- ANAQ-SUP : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de L'Enseignement Supérieur
- CC : Contrôle Continu
- CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité
- CM : Cours Magistral
- CP : Comité de Pilotage
- EC : Élément Constitutif
- ESGE : Ecole Supérieure de Génies
- LMD : Licence, Master, Doctorat
- MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- PATS : Personnel Administratif Technique et de Service
- PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche
- PFE : Projet de Fin d'Etudes
- RAE : Rapport d'AutoEvaluation
- RE : Rapport d'Evaluation
- TD : Travaux Dirigés
- TP : Travaux Pratiques
- TPE : Travail Personnel de l'Étudiant
- UE : Unité d'Enseignement

Introduction

Le Département Électrotechnique, Électromécanique et Énergie de l'École Supérieure de Génies a présenté à l'ANAQ-Sup, un rapport d'auto-évaluation du Diplôme de la Licence Électromécanique, dont le programme a démarré en 2011.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la demande d'une accréditation nationale du programme tel qu'il est déroulé à l'ESGE.

C'est ainsi qu'une équipe d'évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup a été envoyée le mardi 24 juin 2025 à l'ESGE située au Point E –rue 4 X Boulevard de L'Est N°5315. L'équipe était composée de :

- **M. Lat Grand NDIAYE**, Professeur Titulaire à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ),
- **M. Ousseynou DIAO**, Maître de conférences titulaire à Ecole polytechnique de Thiès (EPT),
- **M. Boulaye Dado CAMARA**, Ingénieur en Génie Mécanique, Consultant.

Le présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au canevas de l'ANAQ-Sup.

I. Présentation du programme évalué

Le programme de la Licence Electromécanique du département Électrotechnique Électromécanique et Énergie, qui fait l'objet de la présente évaluation, a été mis en place par l'ESGE en 2011, après l'acquisition de l'autorisation d'ouverture, de fonctionnement et de sa délivrance sous le numéro 000975/MESR/DGES/DESP/DSQ du 13 août 2014.

En vue de son accréditation par l'ANAQ-Sup, ce programme a subi une auto évaluation, sur une durée de trois mois menée par un Comité de Pilotage du 06 mars 2024 au 22 mai 2024. Le programme est logé au sein du département Électrotechnique Électromecanique et Énergie.

ESGE propose aussi des programmes de formation dans les domaines du génie Électronique et Informatique Industrielle et du génie Genie Civil. Les enseignements sont déroulés dans trois (03) départements :

- Le département Génie Électronique et Informatique Industrielle ;
- Le département Génie Électrotechnique Électromecanique et Énergie ;
- Le département Genie Civil.

Le programme du Diplôme de BTS Electromécanique équivalent de la Licence s'inscrit dans les plans stratégiques de ESGE de 2022 – 2025 qui :

- décrivent la vision et les valeurs d'ESGE ;
- décrivent les objectifs de la formation ;
- déclinent les options stratégiques et leur mise en œuvre sur cinq ans.

Créée en 2004 au sein de l'École Supérieure de Génies (ESGE), la filière Électromécanique avait pour mission au départ de former des techniciens supérieurs (Bac + 2) et des ingénieurs de conception (Bac + 5), mais l'École a dû ensuite intégrer le système LMD (à partir de 2006) et forme aujourd'hui aux diplômes de Licence et Master.

Le programme en Électromécanique de l'ESGE a pour objectif général de préparer des diplômés polyvalents en six semestres pour la Licence et en quatre semestres supplémentaires pour le Master.

Le diplômé sera capable de :

- Concevoir ou participer à la conception, à la réalisation et à l'analyse des systèmes électromécaniques selon une approche projet ;
- Concevoir des systèmes d'alimentation en énergie pour des équipements ;
- Manager ou participer à des projets (suivi et évaluation) ;
- Auditer un système énergétique.

Les enseignements spécifiques couvrent les domaines tels que :

- La mécanique ;
- L'électrotechnique ;
- L'automatique ;
- La technologie de production ;
- La maintenance des machines.

Le programme est structuré conformément au système LMD, sous forme d'enseignements répartis sur trois ans et sur six semestres (S1, S2, S3, S4, S5 et S6) et un stage de fin d'études aboutissant à un mémoire à soutenir au semestre 6 (S6).

L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), chacune étant composée d'au moins de deux éléments constitutifs (EC).

Les semestres 1, 2 sont constitués de six Unités d'Enseignements (6UE) ; les semestres 3 et 4 de cinq unités d'enseignements (5UE), les semestres 5 et 6 de quatre unités d'Enseignements (4UE).

Le semestre 6 comporte une intégration en milieu professionnel (immersion) avec un rapport de stage. Le nombre total de crédits requis pour être au niveau L2 (équivalent des 02 semestres soit une année d'études) est de 60 crédits sur les trois ans d'études de la licence et il en est de même pour l'obtention du diplôme de Licence (L3) ce qui donne un total de 180 crédits à valider. La répartition des crédits de manière égale est assurée dans tous les semestres et correspond à 600 heures de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), de travaux pratiques (TP), de travail personnel de l'étudiant (TPE). Les CM, TD et TP représentent au moins 50 % du volume horaire total (VHT) de l'UE pour les semestres 1 à 6. Cette répartition est respectée pour toutes les UE qui, une fois validées, donnent droit à des crédits capitalisables et transférables. Le S6 compte sur la moitié de ses UE, un stage en entreprise et un projet de fin de cycle et capitalise les 30 crédits.

Les enseignements en Licence électromécanique sont assurés essentiellement par des enseignants non permanents :

- des professionnels spécialistes issus d'organismes publics, privés choisis selon leurs compétences et leur ancienneté dans le domaine ;
- des enseignants provenant d'universités et autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche du Sénégal. Les enseignants dits permanents ont la plupart des contrats d'enseignants vacataires.

Le programme de Licence Electromécanique est dispensé depuis 2011 et présente dans le rapport d'auto-évaluation 03 promotions (2021 – 2022, 2022-2023 et 2023 – 2024) qui sont sorties. En 2021 – 2022, l'effectif global était de 94 étudiants dont (41) étudiants en L3 et (53) en (Semestre S1, S2, S3 et S4). Il faut préciser aussi qu'il existe désormais dans les semestres l'anglais et l'entrepreneuriat ; prenant en compte les recommandations de la précédente mission externe des experts de l'ANAQ-Sup. L'évolution des effectifs entre 2021 et 2024 connaît une chute, passant de 94 à 59 étudiants.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Par note de service du 13 mars 2024 du Président du Conseil d'administration de l'ESGE, un Comité de Pilotage chargé de l'auto-évaluation de la Licence en Électromécanique a été installé. Ce comité de pilotage est composé des dix (10) membres suivants :

- Dr Gustave SOW, Président ;
- Papa Mory GUEYE, PER, Membre ;
- Oumar DIOR, PER, Membre ;
- Mohalmed Soibaha CHAAMBANE, PER, Membre ;
- Ibrahima DIOP, PER, Membre ;
- Mamadou NIANE, PER, Membre ;
- Ibrahim MAHAMOUDIBRAHIM, PER, Membre ;
- Jessica Bricia KONOS, Etudiante, Représentant des étudiants, Membre
- Fambisane GUEYE, Etudiante, Membre
- Rokhaya BADJI, PATS, Membre.

Le comité a fait un diagnostic de la formation et a ensuite rédigé un rapport d'auto-évaluation du programme.

Ce rapport est un document de 59 pages (hormis les annexes) qui comporte une introduction suivie de quatre parties. Nous notons aussi la présence des annexes placés par catégories de A (A à A14) à B (B à B13) (listées dans le rapport) et des annexes de la catégorie C qui ne sont pas présentés dans le rapport.

Dans **l'introduction** sont présentés la vision, les missions, les objectifs ainsi que la méthodologie de l'auto-évaluation et la liste des membre du dit comité (liste réduite ici à neuf (09)).

Dans la partie **présentation de l'établissement (partie I)** sont décrits l'historique de l'établissement, le statut juridique, les domaines d'intervention (Électronique et Informatique Industrielle, Électrotechnique Électromécanique et Énergie et Génie Civil), les diplômes délivrés (DTS, BTS, Licence et Master), les objectifs visés par la formation et les tâches et compétences couvertes/acquises, les offres de formation de l'établissement et l'organigramme de l'établissement.

La partie **description du programme (partie II)**, ESGE fait un rappel sur l'origine du programme de la licence électromécanique, de l'objectif général, des objectifs spécifiques, l'organisation des études, le programme pédagogique donnant un aperçu du contenu de la maquette, les conditions d'admission et enfin les conditions de poursuite des études du programme de licence en électromécanique.

La **partie III** dénommée **évaluation du programme** présente les éléments de réponse aux standards du référentiel de l'ANAQ-Sup. Notons que selon le rapport d'auto-évaluation, seuls les **standards 4.03, 5.04, 5.05 ne sont pas atteints**, tous les autres standards et objectifs associés **sont atteints**. Dans cette partie du rapport présentée, porte l'analyse de la position de l'ESGE par rapport aux standards, une liste des preuves concernée et des remarques et recommandations sur les différents standards du référentiel d'évaluation programme de l'ANAQ-Sup.

Une partie des éléments de preuve a été jointe pour montrer que les fondamentaux du programme sont satisfaisants, à savoir la maquette pédagogique, le niveau scientifique et académique des enseignants, le curriculum, les méthodes didactiques.

Des efforts ont été faits pour répondre au mieux aux différents points du référentiel de l'ANAQ-Sup. Les éléments de preuve fournis en annexe (annexes A à B) ainsi que les éléments manquants (annexes C) ont été vérifiés sur place.

III. Description de la visite sur le terrain

II.1 Organisation et déroulement de la visite

I.1.1. Validation du programme de la journée et présentation du diplôme de la licence en électromécanique

L'équipe des Experts évaluateurs est arrivée à ESGE le mardi 24 juin 2025 vers 8h45.

L'équipe a été accueillie par le Président du CA et le Directeur des études de l'institution.

Les activités, telles que mentionnées sur le calendrier de visite, ont démarré, en présence du Président du CA, du Directeur Général, du responsable de la CIAQ, du Responsable de filière formation de la Licence électromécanique, et du Directeur des Services administratifs.

Après la présentation des personnes présentes à la réunion, le Président a rappelé l'objet de la visite des experts qui entre dans le cadre de la demande d'accréditation par l'ANAQ-Sup du programme de la licence Electromécanique. Il a ensuite exposé l'agenda de la visite d'évaluation externe. Cette visite s'est déroulée selon le chronogramme suivant :

- 9 h 00 – 9 h 30 : Table ronde présidée par le Président du CA de l'ESGE, avec une brève présentation de l'Établissement ;
- 9 h 30 – 10 h 10 : Présentation des trois filières de l'ESGE par M. Benjamin GOMIS responsable CIAQ de l'ESGE ;
- 10 h 10 – 11 h 15 : Présentation de la nouvelle maquette du programme de Licence EM par Mohamed Soilaha CHAAMBANE ;
- 11 h 20 – 12 h 20 : Entretien avec le personnel Enseignant ;
- 12 h 20 – 13 h 20 : Entretien avec les étudiants ;
- 13 h 20 – 14 h 00 : Entretien avec les PATS ;
- 14 h 00 – 15 h 10 : Prière et Pause déjeuner ;
- 15 h 15 – 16 h 40 : Visites des locaux et des infrastructures ;
- 16 h 40 – 17 h 30 : Réunion à huis-clos des experts
- 17 h 30 – 18 h 30 : Restitution avec les autorités et l'équipe pédagogique ;
- 18 h 35 : Fin de la mission

Après la validation de l'agenda de travail, le Président du CA ainsi que le Directeur des études ont fait respectivement une présentation de l'ESGE et du programme. Ce dernier s'est félicité du travail accompli par le Comité de Pilotage, sans oublier la présence des évaluateurs de l'ANAQ-Sup qui va dans le sens de la culture de l'évaluation instaurée dans l'établissement.

Il revenait ensuite au Responsable des études en collaboration avec M ; CHAAMBANE, de présenter la maquette de la licence Electromécanique conformément aux recommandations émanantes de la mission externe de l'ANAQ-Sup de 2022. A la fin de son exposé, les évaluateurs ont eu des échanges sur les standards, demandé des clarifications sur les maquettes et leurs contenus, les actes et les éléments de preuve manquants.

I.1.2. Entretien avec les membres du Personnel et des Etudiants

Les entretiens avec le personnel d'enseignement et de recherche, le personnel administratif, technique et de service et les étudiants se sont déroulés dans la salle de réunion de l'ESGE. La gouvernance, l'implication des personnels et des étudiants dans la gestion de la formation, les curricula, les méthodes pédagogiques, les modalités de sélection, d'enseignement et les

évaluations ont été au cœur des entretiens. L'encadrement des étudiants, leurs conditions d'existence, leurs stages, leur suivi après la formation, la prise en charge sociale des personnels, les critères de recrutement des personnels, les plans de carrière et leurs qualifications, les motivations, l'implication des professionnels dans la formation ont aussi été évoqués.

III.1.2.1. Entretien avec les membres du Personnel d'enseignement et/ou de Recherche (PER)

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants titulaires de doctorat, de diplôme d'ingénieur et de master 2. Les enseignants, en majorité, sont des vacataires mais disposant de contrat définissant leurs responsabilités et celles de l'école. D'autres enseignants issus d'universités publiques nationales sont recrutés comme enseignants vacataires ; ils constituent la masse des enseignants de rang magistral, caution scientifique de l'établissement. Selon les enseignants rencontrés, les relations sont bonnes entre eux et les responsables de l'ESGE. Ils ne rencontrent pas de problèmes majeurs car l'administration est à l'écoute et satisfait presque toujours leurs demandes en matière de conditions de travail. Ils reçoivent régulièrement leur paie. Ils se sentent bien impliqués dans le suivi du programme ; cependant ils ont souligné pour la grande majorité qu'ils n'ont pas été associés à la révision de la maquette et ne sont pas au courant des changements opérés sur certaines unités d'enseignement. Leurs enseignements ne font pas l'objet d'évaluation systématique par les étudiants. Nous avons noté aussi que deux de leurs étudiants occupent actuellement des postes administratifs et pédagogiques dans la formation.

III.1.2.2. Entretien avec le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Cet entretien était axé sur les conditions de travail, les critères de recrutement, les plans de carrière, la couverture sociale et le rôle du PATS dans la formation.

Leur recrutement se fait sur la base d'un appel à candidature. Les membres du PATS présentes, en majorité des femmes, ont indiqué prendre une part active au fonctionnement du Diplôme de licence en Electromécanique car impliquées dans tous les processus : réunions, organisation des enseignements et recherche de stage. Elles ont de très bonnes relations avec les étudiants et la collaboration avec le PER se passe bien. Le PATS salue les efforts faits par les autorités de l'ESGE dans le recrutement de personnel additionnel. Cependant, il a été noté que même si les tâches sont délimitées, certaines occupent deux fiches de poste sans noter que certaines cumulent des postes par manque de personnel. Les nominations aux postes ne font pas systématiquement l'objet de note officielle de notification.

III.1.2.3. Entretien avec les étudiants

Les étudiants présents ont souligné la qualité de la formation, les bonnes relations avec l'administration et les enseignants. Ils ont affirmé avoir participé à des questionnaires pour l'évaluation des enseignements en ligne. La majorité est composée d'étudiants de deuxième et troisième année et ont souligné l'accompagnement dont fait preuve l'école durant leur cursus et les amphis de rentrée et session d'information lors de leur entrée en première année. Cependant, il a été souligné la nécessité de leur faire, à tous, un stage en entreprise ce qui n'est pas le cas pour certains.

A la suite des entretiens, après la pause, l'équipe des évaluateurs a visité les locaux utilisés par le programme que sont le bloc administratif (les bureaux de certains PER et du PATS en charge de la communication de l'école), le bloc pédagogique et les salles de travaux pratiques.

I.1.3. Visite des locaux

Les locaux visités en rapport avec le programme de la licence en électromécanique sont :

- **Salles de classes ;**
- **Laboratoires de TP ;**
- **Bureaux.**

La visite des locaux s'est déroulée en compagnie du directeur des études et du responsable de filière. Les personnels concernés lors de ces visites ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs.

Les constats et conclusions faits lors de la visite des locaux sont résumés dans ce qui suit et un tableau récapitulatif résumant les appréciations sur les composantes visitées.

Tableau récapitulatif

BIBLIOTHEQUE CENTRE DE DOCUMENTATION	
Points forts	• Les rapports de stage sont disponibles • Présence remarquée d'extincteurs à tous les niveaux et bâtiments.
Points faibles	• Bibliothèque physique non présente ; • Bibliothèque numérique non présente ; • Absence de rampe et d'ascenseur pour les personnes présentant un handicap
Idées et solutions innovantes	• Disponibilité d'une bibliothèque physique via le partenariat avec la BU de l'UCAD.
Possibilités de développement	OUI
Remarques et recommandations	• Renforcer le nombre de places pour les étudiants ; • Améliorer le rangement des ouvrages disponibles.

SALLE DE COURS	
Points forts	• Bon niveau des équipements ; • Bonne aération, bon éclairage naturel et/ou artificiel ; • Bon nombre de salles de cours en rapport à l'effectif actuel.
Points faibles	• Bâtiment de location ; • Salles de cours limitées en espace ; • Absence de rampe et d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite.
Idées et solutions innovantes	• Agrandir le bâtiment en altitude surtout avec l'aménagement voisin en cours d'extension en hauteur.
Possibilités de développement	OUI
Remarques et recommandations	• Acquérir des locaux plus spacieux et accessibles à tout type d'étudiant.

LABORATOIRE ET EQUIPEMENTS	
Points forts	• Equipements assez diversifiés dans les laboratoires (Electricité, câblage électrique, électronique, automatisme, énergie renouvelable PV) ; • Effort fait dans l'achat de matériels et équipements de TP.
Points faibles	• Absence des autres bancs de TP en relation avec la mécanique, Technologies électriques, l'électropneumatique, l'électrohydraulique, la mécanique des fluides ; • Faible taux de renouvellement des équipements.
Idées et solutions innovantes	• Fabrication d'équipements de laboratoire par les étudiants de l'ESGE à encourager et entamer ; • Diversifier l'apprentissage par des vidéos d'équipements non existant au laboratoire ; • Collaboration avec d'autres structures de formation pour y effectuer certains travaux pratiques dont les équipements nécessaires ne sont pas disponibles à l'école à renforcer (en effet la collaboration existe déjà avec le G15).
Possibilités de développement	OUI
Remarques et recommandations	• Planifier l'acquisition d'équipements supplémentaires tels la mécanique des fluides, la construction mécanique, machines électriques, moteurs thermique, l'électropneumatique, l'électrohydraulique ...

DISPOSITIF HYGIENE ENVIRONNEMENT ET SECURITE	
Points forts	• Bonne aération naturelle des locaux ; • Existence de toilettes différenciées (hommes, femmes) ; • Système de Prévention de Sécurité Incendie existant.
Points faibles	• Infirmerie inexistante ; • Insuffisance de toilettes sur tous les bâtiments et niveaux d'étages ; • Système de balisage absent ainsi que les plans d'évacuation d'urgence des locaux ;

	● Absence de rampe et d'aménagements pour les personnes à mobilité réduites.
Idées et solutions innovantes	
Possibilités de développement	OUI
Remarques et recommandations	● Ouvrir une infirmerie à l'école ; ● Afficher les plans d'évacuation d'urgence des locaux ; ● Procéder à des simulations d'évacuation en cas de sinistre ; ● Aménager d'autres toilettes à l'arrière cour du bâtiment.

III.2 Appréciation de la visite

L'agenda de travail adopté a été rigoureusement respecté et la visite des locaux s'est déroulée sans entrave. Les entretiens avec le PER, le PATS et les étudiants ont permis de connaître les satisfactions et les difficultés qu'ils ont dans l'institution. Les membres de la formation se sont bien mobilisés, ont participé à toutes les étapes de la visite, ont fourni les éléments de preuve exigés et ont apporté des réponses aux questions des évaluateurs.

La visite des locaux s'est terminée à 16h45 et la séance de restitution en présence du PCA, Directeur, du Directeur des études, de Responsables de filière du Directeur des services administratifs a, quant à elle pris fin vers 18h35.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme de formation
Standard 1.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé
La filière Électromécanique de l'École Supérieure de Génies (ESGE) a démarré en 2004 et avait pour mission au départ de former des techniciens supérieurs (Bac + 2) et des ingénieurs de conception (Bac + 5). En 2006, l'École a opéré la transformation de ses programmes pour intégrer le système LMD et forme aujourd'hui aux diplômes de Licence et Master. Le programme de Licence en Électromécanique a formé plusieurs promotions et a obtenu en 2015 une accréditation de l'ANAQ-Sup pour une durée de cinq (05) ans.. Un nouveau dossier a été introduit au niveau de l'ANAQ-Sup pour le renouvellement de l'accréditation. Le programme de Licence en Électromécanique de l'ESGE a pour objectif général de préparer des diplômés polyvalents en six semestres pour la Licence et en quatre semestres supplémentaires pour le Master. Le diplômé sera capable de : ➤ Concevoir ou participer à la conception, à la réalisation et à l'analyse des systèmes électromécaniques selon une approche projet ; ➤ Concevoir des systèmes d'alimentation en énergie pour des équipements ; ➤ Manager ou participer à des projets (suivi et évaluation) ; ➤ Auditer un système énergétique. <i>La sélection des étudiants entrants en première année fait suite à un appel à candidature et suivi d'une réunion du comité pédagogique dédiée et composée majoritairement d'enseignants intervenant dans la formation. Le programme de Licence en Électromécanique a formé plusieurs promotions depuis la dernière Accréditation de la formation.</i> <i>Les étudiants inscrits et diplômés de ce programme sont de provenances diverses, aussi bien au plan national que de pays étrangers. L'évolution des effectifs des étudiants diplômés, la maquette et les statistiques ont été présentés comme éléments de preuve.</i> <i>Les listes des 3 dernières classes, un exemple diplôme, un PV de délibération, PV de soutenance, un exemple d'Attestation de réussite, un exemple de Bulletin, le plan stratégique sont donnés comme éléments de preuve.</i>
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.

Depuis sa création en 2004, le programme de Licence en Électromécanique s'est fixé l'objectif de former tant sur le plan théorique que pratique, des techniciens supérieurs dans les métiers des sciences et technologies, capables de participer à la conception, à la réalisation et à l'analyse des systèmes électromécaniques et/ou énergétiques. Le programme a une orientation fortement professionnelle et les diplômés peuvent donc s'insérer dans le marché du travail. Les objectifs de formation ainsi que les contenus des enseignements sont clairement définis et correspondent à la mission de l'établissement.

Le plan stratégique, le livret de l'établissement, le Business plan sont fournies comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

Le programme de Licence EM a reçu le soutien d'enseignants universitaires et de professionnels compétents ainsi que de plusieurs entreprises. Les entreprises offrent des stages et embauches aux diplômés. Lesdites entreprises contribuent également à l'enseignement à travers l'intervention de certains de leurs cadres dans les enseignements à caractère professionnel de la filière.

Il n'y a pas pour l'instant de dispositif de formation en alternance qui pourrait séduire les étudiants si on en croit leurs témoignages.

La cellule d'aide joue pleinement son rôle en lien avec les différentes entreprises.

Le poste de chargé de communication et d'insertion professionnelle a été pourvu et l'ESGE entend lui donner plein pouvoir et la rémunération correspondante pour accompagner les étudiants, faciliter leur insertion et assurer un bon suivi des alumni.

Des conventions de partenariat, les Rapports d'activités du bureau insertion et relation avec les entreprises (BIRE), la liste des professeurs sont présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

ESGE a établi des fiches et des contrats qui définissent les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels. Ces fiches sont établies pour les membres de l'administration et des contrats de prestation de service et des contrats d'embauche pour les enseignants. Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués aux ayants droit. Des notes de service ordonnent la délégation des pouvoirs en particulier pour la délivrance et la signature de certains documents (attestation, billet d'entrée et de sortie).

Les fiches de poste, notes de service, contrat de travail et Manuel de procédure ont été présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel d'Enseignement et/ou de recherche (PER) a participé activement à la mise en place du programme de formation et à l'élaboration des syllabi de cours. Les échanges effectués sur place et les maquettes confirment la participation effective du personnel enseignant aux processus décisionnels liés au déroulement de la formation.

Les étudiants évaluent les enseignements à partir de questionnaire, élaborés par les instances pédagogique (Conseil Scientifique et Pédagogique).

La liste des enseignants, leur CV, des contrats et un formulaire d'évaluation des enseignements, les PV des conseils de classe, le PV de la CIAQ sur la révision de la maquette, le PV du comité scientifique sur la validation des emplois et la nouvelle maquette, ont été fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'Etablissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Pour assurer la qualité des enseignements et de la gestion administrative au sein de l'ESGE, il a été mis en place :

- La cellule qualité (CeQua) ;
- Un comité scientifique ;
- Une direction des études responsable de tous les aspects pédagogiques ;
- Un conseil pédagogique ;
- Une organisation des enquête-sondages auprès des étudiants et auprès des entreprises ;
- Un logiciel de gestion pédagogique, administrative et financière (LEA-GEST).

Les points suivants sont néanmoins à noter :

- Absence des fiches d'évaluation des enseignements par les étudiants (la fiche présentée par la direction ne convient pas) ;
- Pas de fiches d'enquête-sondages auprès des étudiants et auprès des entreprises

La réorganisation du CeQua devrait permettre de renforcer le suivi de la qualité.

L'arrêté de nomination de la responsable de la Cellule Interne Assurance Qualité du programme, la Note de service portant création de la cellule interne d'assurance qualité, le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants, entre autres preuves, ont été présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières.

L'Etablissement dispose d'une politique de révision régulière du programme ce qui d'ailleurs a permis la révision et la validation de la nouvelle maquette en conformité avec les remarques de la précédente évaluation externe des experts de l'ANAQ-Sup. Cependant, ESGE devrait impliquer davantage les professionnels pour mieux répondre aux exigences du monde socio-économique et des exigences du marché du travail.

Le Comité Scientifique et Pédagogique instance de discussions et de délibération sur les questions relatives à la formation à la rentrée 2024-2025, s'est réuni pour valider les emplois du temps et la nouvelle maquette, entre autres ordre du jour. Un directeur des études et des responsables de filière sont nommés par décision du Directeur Général.

Le Rapport de révision du programme, un Exemple de programme révisé, la liste des membres du Conseil Scientifique et Pédagogique, PV de réunions, des actes de nomination, directeur des études, responsable des services administratifs entre autres ont été présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme répond aux standards LMD. Elle comporte des unités d'enseignement (UE), qui pour chacune repose sur des plans de cours, contenus. Ces UE sont bien agencées et seules quelques dénominations sont à revoir, et peuvent permettre une bonne acquisition des compétences. Les enseignements de la Licence électromécanique sont répartis sur six (06) semestres. Chaque semestre compte trente (30) crédits. Chaque crédit équivaut à vingt (20) heures de cours, répartis en cours présentiels sous forme de cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD) et en travail personnel de l'étudiant (TPE). Chaque élément constitutif (EC) dispose d'un plan de cours. Toutefois, la maquette donne moins d'heures aux quantum horaires dédiés aux travaux pratiques. Ce qui ne permet pas d'apprécier la part relative de chaque composante pratique et technique de la formation. Selon les étudiants rencontrés, les cours se déroulent en conformité avec la maquette et les plans de cours.

Le cahier de texte existe, quelques syllabus pour certains EC sont mis à disposition comme élément de preuve de même que la nouvelle maquette révisée.

Cependant, la maquette présentée mérite quelques retouches pour une meilleure harmonisation des dénominations et un poids conséquent pour les matières techniques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme d'études est une formation professionnelle diplômante. Les diplômés s'insèrent bien dans l'entreprise. Les enseignements sont organisés avec des volumes horaires répartis entre la théorie et la pratique. L'ESGE dispose de deux (02) laboratoires (visités) équipés permettant aux étudiants de réaliser leurs travaux pratiques et des projets pratiques.

La maquette intègre une large partie des recommandations de la dernière évaluation externe et compte des enseignements généralistes (Mathématiques, Physique, Informatique) et permet bien aux étudiants d'intégrer les matières à dominante (Électronique de puissance, Thermodynamique, Automatismes, Construction mécanique (CAO/DAO), Electropneumatique, Electrohydraulique, Transfert thermique, Moteurs thermiques, Technologie des Machines, Mécanique des fluides, Technologies générales mécanique et

électrique, etc) sur les différents semestres du programme. Le stage est obligatoire et fait partie intégrante de la nouvelle maquette, et donc est crédité. La soutenance du mémoire de stage de fin d'études fait l'objet de crédits capitalisables. (*éléments de preuve : PV soutenance, attestations de stage, confirmations par les étudiants lors de l'entretien*).

Des laboratoires portant sur les aspects mécaniques de la formation n'existent pas au sein de l'École (exemple : ateliers de mécanique générale, bancs de mécanique des fluides, bancs d'essais mécaniques) ; il existe cependant entre l'ESGE et le Centre d'Entrepreneuriat et de développement technique (CEDT), « le G15 », un protocole d'accord permettant l'utilisation des équipements de ce dernier pour certains travaux pratiques.

Les méthodes d'enseignement permettent d'atteindre les objectifs de la formation et encouragent le travail personnel de l'étudiant conformément au système LMD (*éléments de preuve : fiches d'évaluation des enseignements*).

Le diplôme est délivré si l'étudiant a validé l'ensemble des crédits (*éléments de preuve : relevés de notes, PV de délibération, attestation de stage, contrat avec auto-école, règlement d'admission et d'examen, ...*).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions de passage en classe supérieure et d'obtention des attestations et diplômes sont définies dans le Règlement Intérieur Pédagogique (RIP) de l'Établissement et renseignent bien sur le règlement des examens et évaluations, permettant de donner une bonne visibilité sur les conditions d'obtention des diplômes.

Ces conditions se rapprochent de celles fixées par le système LMD.

Les conditions d'exclusion définitive de l'École n'ont pas été définies et connues de tous.

Le conseil de délibération est composé de l'ensemble des enseignants ayant dispensé les cours.

Les éléments de preuve constitués du Règlements d'admission et d'examens, du Site web de l'école (www.esge-sa.com) et de PVs de délibération.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

La progression des étudiants soustendue actuellement par des questionnaires d'évaluation et aussi la mise en place de réunions bilans est facilement détectable et rentre en étroite ligne de mire avec les précédentes recommandations des experts de l'ANAQ-Sup.

Il est à souligner positivement, l'organisation de cours de renforcement afin d'appuyer les étudiants ayant des difficultés.

La nouvelle maquette, les taux de réussite et quelques diplômes sont fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

La formation est dispensée par un corps professoral composé d'universitaires et de professionnels. Le PER dans son ensemble, a une expérience confirmée dans l'enseignement. Les enseignants à dominance vacataire sont généralement recrutés sur la base de leur curriculum vitae qui permet à la direction des études d'apprécier leur expérience d'enseignement et leurs qualifications, par appel à candidature.

Les enseignants ont pour l'essentiel au moins un master ou le diplôme d'ingénieur et même s'ils ne sont pas permanents ont une ancienneté, garante de leur fidélité et gage d'une stabilité de l'école. Les enseignants signent avec l'ESGE des conventions de prestation garantissant leur charge de travail durant au moins un semestre incluant la période des examens. L'établissement recrute les universitaires comme enseignants vacataires.

La liste du personnel enseignants, les contrats, les diplômes du personnel sont fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Pour l'essentiel, le PER se consacre exclusivement aux activités d'enseignement et aux tâches connexes (contrôles continus, examens et délibérations). Le module, le temps d'enseignement de chacun est consigné dans le contrat qui le lie à l'établissement. Malheureusement, il n'y a aucune indication sur la répartition du temps de travail entre les

activités d'enseignement, de recherche, d'administration ou d'expertise (*Maquette, emplois de temps*). Les éléments de preuve constitués de la *Maquette, des Emplois du temps, des Cahiers de textes et Contrats* sont fournis.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective

Pour l'essentiel le PER est composé de vacataires (95%), provenant des institutions nationales. L'ESGE ne disposant que d'un seul enseignant permanent, n'a pas de politique de mobilité mise en place qui répond au standard désigné.

La liste des professeurs, des conventions de partenariat sont fournis comme preuve.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant (e)s

Standard 5 01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées.

Les conditions d'admission au programme de Licence en Électromécanique de l'ESGE sont publiées (site web de l'École et prospectus).

Conformément aux textes de l'École, les étudiants sont admis après étude de dossier.

Ces informations sont également disponibles à la scolarité de l'École.

Les éléments de preuve constitués que sont la Fiche de renseignement, le Règlement d'admission et d'examen, le Site web (www.esge-sa.com), et des Plaquettes ont été fournis.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5 02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'institution veille à l'égalité des chances entre tous les étudiants. La sélection des étudiants est basée essentiellement sur des critères d'excellence et de motivation sans distinction de genre. Les conditions d'admission sont définies par l'établissement sur la base de critères académiques sans aucune discrimination de genre. Hommes et femmes sont traités à chance égale (étude de dossiers et entretien). L'existence de toilettes propres, dédiées uniquement aux femmes et aussi un facteur d'équité non négligeable.

Une liste des étudiants selon le genre et le rapport de rentrée sont présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.

L'encadrement des étudiants se fait en terme de ressources humaines disponibles. Cet encadrement est assuré par une équipe d'enseignants constituée principalement de vacataires. Le chef de département et le directeur des études, pour les aspects

administratifs, est à la disposition des étudiants. Pour la rédaction des mémoires, les étudiants bénéficient de l'encadrement des enseignants, constitués principalement de vacataires. Un secrétariat, pour les aspects administratifs et financiers, est à leur disposition.

Le ratio d'encadrement (le nombre d'enseignants sur le nombre d'étudiants) est très difficilement accessible au vu des éléments de preuve présentés.

Les éléments constitués de la liste d'encadrement et d'un sondage auprès des étudiants sont présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

Il n'y a pas une mise en place de politique de mobilité des étudiants de l'ESGE et cela est dû à l'inexistence d'accord de partenariat avec des Écoles étrangères.

Après avoir terminé leurs études à l'ESGE, les diplômés peuvent envisager, à titre personnel, d'aller s'inscrire dans d'autres universités ou Écoles nationales ou étrangères pour d'autres spécialisations.

La liste des étudiants ainsi que les dossiers des étudiants sont produits comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s

La plupart des sortants de l'École s'intègre dans les entreprises ou deviennent eux-mêmes des entrepreneurs.

Cependant, le programme a bien mis en place un service du partenariat de l'appui à l'insertion et de la communication et de contacts avec les entreprises et ce service a permis de présenter lors de la visite une liste fournie de diplômés très insérés à travers le monde (national comme international).

L'École continue à faire des efforts pour recenser les sortants diplômés des différentes filières de formation existantes.

Par ailleurs, il est prévu selon l'école, dans un futur très proche, l'organisation d'un réseau des alumni, des diplômés de l'école qui pourra constituer un levier pour le placement des étudiants en stage ou en insertion professionnelle.

La liste des diplômés ainsi que la liste des employeurs potentiels sont données comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

L'ESGE dispose d'infrastructures pédagogiques (salles de cours et de travaux dirigés, salles informatiques). Elle dispose de laboratoires équipés, de matériels, d'infrastructure ou systèmes permettant de mener à bien les travaux pratiques.

L'ESGE a mis en place des conventions avec le G15 afin de faciliter les travaux pratiques en mécanique, machines électriques et thermique, électrohydraulique, électropneumatique et thermodynamique sur le matériel de laboratoire requis et non existant au sein de l'école.

Un développement de ces moyens pourrait permettre une meilleure pratique pour les étudiants et sans doute des innovations pédagogiques pour le corps enseignant qui pourrait alors diminuer les cours magistraux dans certaines matières pour s'appuyer sur des approches pédagogiques plus interactives et des illustrations vidéos développées suite aux recommandations de la dernière évaluation accentue favorablement la formation sur le matériel didactique inexistant à l'ESGE.

L'école doit veiller à la mise en place de nouveaux laboratoires orientés mécaniques et la bibliothèque physique doit être renforcée.

Par ailleurs, l'ESGE doit encore faire des efforts dans l'acquisition de matériel moderne de travaux pratiques (fils de connexion, multimètre analogique et numérique, wattmètre, alimentation continue et sinusoïdale, bobine de capacité variable, Rhéostat, GBF, Ampèremètre, Voltmètre, Oscilloscope, etc....) dans le domaine de l'Électromécanique.

Les éléments constitués du Plans de l'école, de contrats de location, du plan stratégique, de factures ; de conventions de partenariat, du budget prévisionnel et du Bilan certifié sont présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

V. Mises en œuvre des recommandations issues de la dernière évaluation

Nous résumons ici la liste des recommandations de la dernière évaluation (23 décembre 2022) du programme de la licence électromécanique de même que les niveaux de réalisation actuels.

Recommandations du 23 décembre 2022	Niveaux de réalisation en juin 2025
Renouveler certains équipements de laboratoire et effectuer de nouvelles dotations en équipements de mesure et de banc de travaux pratiques en (Mécanique, Électrotechnique, Électronique) et surtout en Techniques d'usinage, Pneumatique et hydraulique et rendre fonctionnels tous les équipements existants ;	Réalisée par l'ESGE en Électrotechnique, Électronique et à travers une convention avec le G15 pour la Mécanique, les Techniques d'usinage, la Pneumatique et l'hydraulique
Alléger les tâches du personnel qui occupe plusieurs postes de travail	Efforts à faire encore
Recruter du personnel pour occuper les postes cumulés ;	Une personne a été recrutée
Nouer des conventions pour certains TP non disponibles à l'École ;	Réalisée
Créer un comité de sélection des nouveaux étudiants, composé essentiellement d'enseignants intervenant dans la formation avec un PV à l'issue et/ou une fiche de délibération pour chaque dossier ;	Réalisée
Élaborer un supplément au diplôme ;	Non effective
Remodeler la maquette (renommer certains EC, ne pas créer des EC sur le même EC, mettre en avant des matières d'ouverture comme l'entrepreneuriat, les normes, la sécurité des installations, ...)	Réalisée
Mettre en place un système d'évaluation des enseignants ;	Efforts à faire encore.
Élaborer tous les syllabus et aux normes du programme de formation	À renforcer avec la nouvelle maquette élaborée
Créer un cadre de concertation avec les entreprises pour avoir leur feed back sur les diplômés	Efforts à faire encore.
Mettre en place un cadre de coopération entre les anciens diplômés (alumni) et l'École ;	En cours de réalisation.
Appuyer autant que possible les étudiants dans la recherche de stage et dans l'encadrement de leurs mémoires ;	Efforts à faire encore.
Recruter un personnel d'enseignement permanent.	Gros efforts à faire même si l'ESGE fait appel à des professeurs à la retraite.

VI. Points forts du programme

- ✓ Bonne renommée de l'école au niveau national comme international ;
- ✓ Enseignants compétents délivrant un bon enseignement ;
- ✓ Personnels (PER et PATS) expérimentés, fidèles, engagés et dévoués ;
- ✓ Bonne ambiance entre les acteurs (PATS, enseignants, administration et les élèves) ;
- ✓ Existence d'un Conseil scientifique et d'un Conseil pédagogique ;
- ✓ Intervention de professionnels dans la formation ;
- ✓ Fiche d'enquêtes employeur ;
- ✓ Un suivi amélioré sur les alumni (une assistance existe pour la communication et le suivi mais elle est trop chargée car occupe deux postes) ;
- ✓ La sélection des nouveaux étudiants se fait sur la base de dossiers ;
- ✓ Avis très favorables des étudiants et des diplômés sur la formation ;
- ✓ Existence d'une Amicale des étudiants ;
- ✓ Efforts de diversification et de développement de l'école ;
- ✓ Efforts soutenus de mise en place d'extincteurs en règle ;
- ✓ Trois responsables pour les trois filières.

VII. Points faibles du programme

- ✓ Les contrats de partenariat existent mais pas de preuve de renouvellement ;
- ✓ Seul le manuel de procédure d'achat existe ;
- ✓ Les enquêtes menées doivent mentionner l'EC correspondantes de même que le semestre et l'année académique ;
- ✓ Absence de fiche d'évaluation ;
- ✓ Absence de PV d'élaboration de la maquette ;
- ✓ Absence de l'implication des professeurs intervenants dans la formation ;
- ✓ Forme de la maquette, nomenclature et agencement posent problèmes ;
- ✓ Les syllabus ne reprennent pas les informations de la maquette ;
- ✓ Certains syllabus renvoient à des objectifs de niveau master ;
- ✓ Pas de cours de thermodynamique en L2 (étudiants) ;
- ✓ L'exigence de syllabus aux enseignants vacataires recrutés ;
- ✓ Les vacances sont faites par modules et non par semestre ;
- ✓ Pas de permanent intervenant dans la formation ;
- ✓ Tous les élèves ne font pas de stage ;
- ✓ Pas de note de service systématique pour certaines nominations ;

- ✓ Certains PATS occupent deux fiches de poste (surcharge administrative) ;
- ✓ Nombre de toilettes insuffisantes surtout pour le PER et PATS ;
- ✓ L'évaluation du PATS est informelle ;
- ✓ Absence de bibliothèque numérique, rangement pose problème, espace de consultation absent pour les étudiants ;
- ✓ Nombre de salle de cours insuffisant ;
- ✓ L'école ne peut pas accueillir des personnes à mobilité restreinte ;
- ✓ Manque de lisibilité des TP effectués au G15 (froid, hydraulique et mécanique) ;
- ✓ Pas d'affichage de la liste des matériels par laboratoire.

VIII. Appréciations générales

Le programme de la licence en électromécanique de l'ESGE soumis à évaluation respecte globalement les standards du système LMD et est en phase avec les recommandations de la dernière évaluation des experts de l'ANAQ-Sup. Le document d'auto-évaluation est élaboré selon les recommandations de l'ANAQ-Sup. Les éléments de preuve mis sur place, à la disposition des experts et les réponses des PATS, des PER et des étudiants aux différentes questions des experts évaluateurs, montrent une synergie des forces de l'établissement pour une réussite de la formation des étudiants.

Cependant, des recommandations fortes sont à prendre à charge pour une accréditation du programme.

IX. Recommandations à l'établissement

- ✓ Renouveler certains équipements de laboratoire et rendre fonctionnels tous les équipements existants ;
- ✓ Elaborer un supplément au diplôme ;
- ✓ Homogénéiser les codes des matières (1, 2 et 3) ou supprimer certains qui sont uniques ;
- ✓ Revoir la charge des TP dans certaines EC qui sont véritablement des projets techniques et donc des travaux pratiques ;
- ✓ Sensibiliser les étudiants pour le remplissage des fiches d'évaluation disponibles sur la plateforme ;
- ✓ Travailler à recruter du personnel pour baisser la charges de travail des PATS et des PER ;
- ✓ Automatiser certaines tâches administratives ;

- ✓ Mettre en place une salle des professeurs adéquate surtout pour les hautes périodes ;
- ✓ Créer dès à présent, un cadre de concertation avec la BU pour disposer d'une bibliothèque numériques bien fournie ;
- ✓ Accélérer la mise en place d'un réseau des alumni pour faciliter le taux d'insertion et le placement des étudiants en stage ;
- ✓ Élaborer tous les syllabus et aux normes du programme de formation ;
- ✓ Créer un cadre de concertation avec les entreprises pour avoir leur feed back sur les diplômés ;
- ✓ Appuyer autant que possible les étudiants dans la recherche de stage et dans l'encadrement de leurs mémoires.

X. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- ✓ Classer les éléments de preuve par standard et par catégorie (obligatoire, facultatif) ;
- ✓ Mettre à la disposition des experts toute la documentation nécessaire pour le déroulement de la mission (absence dans le rapport envoyé de certains éléments de preuve numérotés dans la catégorie A ou B) ;
- ✓ Prévoir une journée supplémentaire de rencontre entre experts, nécessaire à une bonne préparation de la mission d'évaluation. Cette séance peut se tenir la veille de la visite sur site.

XI. Recommandations au MESRI

- ✓ Accompagner les Institutions d'enseignement supérieur dans l'acquisition de bâtiments, de matériels pédagogiques de qualité et d'actualité ;
- ✓ Accompagner les Institutions dans la culture de la performance par la mise en place de budget axé sur les performances (Indicateurs de performance validés en conformité avec leur budget) ;
- ✓ Accompagner les Institutions dans le recrutement de personnel de qualité et un suivi régulier de leurs indicateurs de performance.

XII. Proposition de décision

Les experts proposent l'**ACCRÉDITATION** du programme Diplôme de Licence en Electromécanique de l'ESGE.